



Arrondissement d'AIX

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SALON-DE-PROVENCE

Séance du lundi 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le lundi quinze décembre à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas ISNARD, Maire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Versement d'une subvention à l'Office de Tourisme de Salon-de-Provence

Date de la convocation : mardi 09 décembre 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Michel ROUX

PRESENTS :

M. ISNARD

M. ROUX, Mme BONFILLON, M. YTIER, Mme BAGNIS, Mme SOURD, M. CARUSO, M.

BLANCHARD, Mme PIVERT, M. BELIERES, Mme GUILLORET

M. CUNIN, Mme MALLART, M. BOUCHER, M. DECOUTURE, Mme WEITZ, Mme THIERRY,

M. MOFREDJ, Mme CASORLA, Mme SAINT-MIHIEL, M. MIOUSSET, M. STEINBACH, Mme

VIVILLE, M. BARRIELLE, Mme COSSON, M. DIAZ, M. ORSAL, M. YAHIAATNI, Mme

BRAHEM, Mme ARAVECCHIA, Mme FOPPOLO-AILLAUD, M. HAMOU, Mme

LOUBARÈCHE-GINEYT, M. CAPTIER

POUVOIRS :

M. VERAN (donne pouvoir à M. ISNARD), Mme GOMEZ-NAL (donne pouvoir à M. YTIER), M. ALVISI (donne pouvoir à M. ROUX), Mme MERCIER (donne pouvoir à Mme THIERRY), Mme BOUSQUET-FABRE (donne pouvoir à M. BARRIELLE), Mme FIORINI-CUTARELLA (donne pouvoir à M. YAHIAATNI)

EXCUSES :

M. HAKKAR (absent excusé), M. CALENDINI (absent excusé), M. JENTA (absent excusé)

JDG/SC

7.5

Service Finances

Versement d'une subvention à l'Office de Tourisme de Salon-de-Provence

Il est proposé de voter le montant annuel de subvention allouée à l'Office de Tourisme pour un montant de 410 000,00 € qui est inscrit dans le budget primitif 2026 de la commune de Salon-de-Provence proposé au vote du conseil municipal du 15 décembre 2025.

Le versement s'effectuera conformément à l'échéancier arrêté avec l'Office de Tourisme.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et en avoir délibéré :

DECIDE de voter une subvention de 410 000,00 € au profit de l'Office de Tourisme sur l'exercice 2026.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2026.

– SE PRONONCE COMME SUIT :

UNANIMITE

POUR : 40

ABSTENTION : 00

CONTRE : 00

NE PREND PAS PART : 00

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait conforme

**Nicolas ISNARD
Maire de Salon-de-Provence
Vice Président du Conseil Régional**